



CONSEIL COMMUNAL 2017-2020

Président	Lathion Patrick
Vice-président	Théoduloz David
Conseillers	Fournier François Ramondt-Fragnière Jasmine Viret Loïc
Secrétaire	Fragnière Michel

Lieu et date Salle communale bâtiment administratif / mardi 19.06.2018 à 19h45.

Rédacteur du PV Fragnière Michel

1. Ouverture de l'Assemblée et souhaits de bienvenue

À 19h45, le président Patrick Lathion, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents (H 10-F 1) ainsi qu'au Conseil communal.

L'Assemblée primaire a été convoquée par affichage aux piliers publics, par publication sur le site internet de la Commune, dès le 23 mai 2018 et transmis par distribution postale à tous les ménages le 12 juin 2018 par le biais de la brochure Veysonnaz Infos No 12.

Son ordre du jour prévoit les points suivants :

1. Ouverture et souhaits de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 14.11.2017
3. Lecture des comptes communaux 2017
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes communaux 2017
6. Divers

Cet ordre du jour, approuvé à l'unanimité et à main levée par l'Assemblée, le président déclare l'Assemblée ouverte et légalement convoquée.

Le président désigne Mme Coralie Carvalho Silva en qualité de scrutatrice.

2. Approbation du procès-verbal du 14.11.2017

Le président informe que le protocole de la dernière séance du 14.11.2017 a été publié intégralement sur le site internet de la commune et inséré dans la brochure Veysonnaz Infos No. 12 de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote à main levée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité tel que rédigé.



Assemblée primaire du 19 juin 2018

3. Lecture des comptes communaux 2017

François Fournier, président de la commission Finances et Impôts, donne lecture et fait un tour d'horizon des comptes de fonctionnement et d'investissements qui affichent les principaux résultats financiers suivants :

FONCTIONNEMENT

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	3'624'051.31
Revenus financiers	4'171'385.44
Marge d'autofinancement	547'334.13

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	547'334.13
Amortissements ordinaires	354'015.95
Amortissements complémentaires	118'000.00
Excédent de revenus	75'318'18

INVESTISSEMENTS

Dépenses	586'496.95
Recettes	395'681.00
Investissements nets	190'815.95

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement	547'334.13
Investissements nets	190'815.95
Excédent de financement	356'518.18

Compte tenu des éléments ci-dessus la fortune nette augmente de CHF 75'318.- et s'élève désormais à CHF 2'303'394.- contre CHF 2'228'076.- au 31.12.2016. Du fait de ses résultats, la fortune nette par habitant se monte à CHF 741.- au 31.12.2017 contre CHF 73.- au 31.12.2016.

Si l'on se réfère aux cinq indicateurs financiers utilisés par toutes les communes valaisannes pour juger de leur capacité financière, la situation de Veysonnaz peut être qualifiée d'excellente. Tous les indicateurs atteignent la note maximale de 5 sur 5.

Cette évolution favorable conforte le Conseil communal dans les options retenues et la nécessité de poursuivre les investissements afin de maintenir la qualité des services et des infrastructures.

Le Conseil communal réaffirme sa volonté de maintenir une gestion équilibrée des moyens mis à disposition et, fort de la confiance et du soutien de l'ensemble de la population, vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2017.

4. Rapport de l'organe de contrôle

M. le président passe ensuite la parole à M. Murisier qui, au nom de la fiduciaire Nofival SA à Sion, donne lecture du rapport de révision établi par l'organe de contrôle le 22 mai 2018.



COMMUNE DE
DE VEYSONNAZ

Assemblée primaire du 19 juin 2018

5. Approbation des comptes communaux

Les comptes communaux ont été préalablement approuvés par le Conseil communal en séance du 22 mai 2018 et soumis à la consultation publique dans le délai légal.

Soumis au vote à main levée, l'Assemblée primaire adopte à l'unanimité des membres présents sans abstention, les comptes 2017 de la Commune de Veysonnaz et donne pleine et entière décharge aux organes responsables.

Le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée à ce sujet.

6. Divers

Avant de donner la parole à l'Assemblée, M. le président donne quelques informations sur l'état des projets en cours, notamment sur les travaux routiers à réaliser sur la route de Pra, la route de la Crête et l'aménagement d'un trottoir à l'entrée du village sur la route de Beuson.

Quelques observations sont formulées par l'Assemblée concernant la gestion des déchets et le projet d'aménagement du centre de tri.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie une dernière fois l'Assemblée pour sa participation constructive et clôt officiellement l'Assemblée primaire à 20h13.

Il souhaite à toutes les personnes présentes d'excellentes vacances estivales et les invite à partager le verre de l'amitié.

Patrick Lathion
Président

COMMUNE DE VEYSONNAZ



Michel Fragnière
Secrétaire